

# Ça vaut le détour...



## ► L'Église Saint-Clair

L'église actuelle a été construite en remplacement de celle édifée au XIIIe siècle. Elle possède une flèche polygonale. Un riche armateur du Havre et propriétaire à Saint-Clair, aurait financé la construction de cette église paroissiale. Un autel, provenant de la chapelle de l'Institution ecclésiastique d'Yvetot, épargné par les destructions de la Seconde Guerre mondiale, a été installé dans l'église vers les années 1970.

## ► Château de Beauvoir

Découvrez le château de Beauvoir d'Ecalles-Alix construit entre 1630 et 1660 par Robert d'Esmalleville, gouverneur de Caudebec. Il fut par la suite la propriété de Gustave Couturier et René Alençon, tous deux anciens maires d'Ecalles-Alix. Aujourd'hui, il est la propriété des œuvres sociales de la SNCF.

### INFOS - CONSEILS

## Saint-Clair-sur-les-Monts et ses alentours

Saint-Clair-sur-les-Monts est une petite commune de 407 ha mais qui ne compte pas moins de trois manoirs. Datant du Xème siècle, on retrouve le manoir de Taillanville, ancien fief, dont la chapelle seigneuriale de l'église porte le nom des seigneurs de Taillanville. Datant du XVème siècle, on retrouve le manoir de Masseilles qui aurait appartenu à la famille du même nom après avoir été la possession d'une famille d'Houdetot. Il ne reste aujourd'hui de la construction primitive qu'un pavillon daté du XVIe siècle. La demeure actuelle a été construite en 1738. Enfin, le manoir de Mézerville également appelé manoir Saint-Clair. Entouré de bâtiments agricoles du XVIIIème siècle, il a été construit en 1755.

### RENSEIGNEMENTS

Autres circuits et infos pratiques :

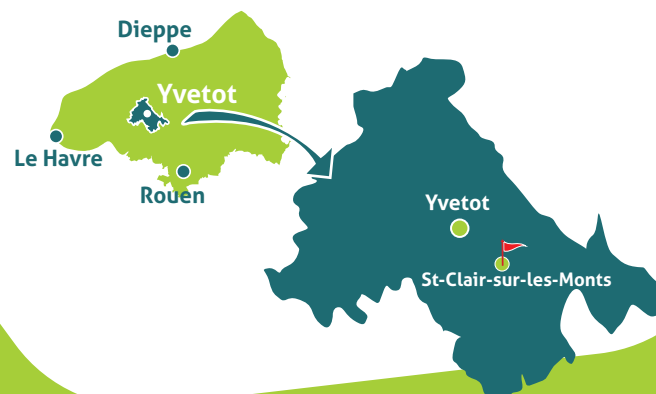
#### Office de Tourisme d'Yvetot

8, place du Maréchal Joffre  
76190 Yvetot

[yvetot-normandie-tourisme.fr](http://yvetot-normandie-tourisme.fr)  
02 32 70 99 96

#### Seine-Maritime Attractivité

[contact@sma76.fr](mailto:contact@sma76.fr)  
[seine-maritime-tourisme.com](http://seine-maritime-tourisme.com)  
02 35 12 10 10



Cet itinéraire est inscrit au PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires). Pour obtenir ce label, une analyse du parcours a été coordonnée par le service des Sports du Département de la Seine-Maritime sur les plans sécuritaire, réglementaire mais aussi qualitatif (intérêt environnemental, touristique et sportif) / Intérêt local / Intérêt départemental



### RANDONNÉES EN SEINE-MARITIME

Document réalisé par la Communauté de Communes Yvetot Normandie avec le concours financier de l'Etat et du Département de la Seine-Maritime.

## Communauté de Communes Yvetot Normandie Yvetot et ses alentours



### RANDONNÉE À PIED + À VTT

Circuit **4** : Chemin de Boscol **★★**

Départ : Mairie de Saint-Clair-sur-les-Monts

9,7 km - 2h30 - Difficulté ○○○○

4

**Circuit :** Chemin de Boscol ★★**Départ :** Mairie de Saint-Clair-sur-les-Monts

9,7 km (dont 5,3 km de chemin)

2h30 - Difficulté ○○○

**AVIS DU RANDONNEUR**

Ce chemin de 9.7 km offre l'opportunité de se balader dans deux bois, celui de Côte Bailleul et de la Bretèque, et de découvrir la commune de Saint-Clair-sur-les-Monts, son église, et ses châteaux.

**1** Dos à la mairie, partez vers la droite, passez devant l'église du XVIIIème. Au carrefour, continuez en face en empruntant la rue du château. Au bout de la route, prenez à droite, rue de Mézerville. Continuez sur la gauche rue du Chant des Oiseaux.

**2** A l'intersection, prenez l'impasse sur la droite, rue Gambetta. Tout au bout, prenez le chemin à droite et continuez sur 800 mètres.

**3** Prenez à droite à l'intersection et continuez toujours tout droit le long du champ.

**4** Continuez sur la gauche, le chemin qui monte. Au bout du chemin, prenez à droite puis continuez sur la route de Beauvoir pendant 1 km.

**5** Sur votre droite se trouve le Château de Beauvoir. Vous continuez tout droit, pour descendre dans le bois (connexion possible avec l'itinéraire de Mont-de-l'If).

**6** Vous arriverez à l'Auberge du Val au Cesne. Continuez sur la gauche jusqu'à rejoindre la D89 que vous emprunterez sur la droite avant de reprendre la prochaine à droite à l'intersection.

Remontez le long de la D5 afin de passer devant l'auberge, puis traverser la D5 (attention traversée délicate) pour rejoindre le chemin en gravier sur votre gauche parallèle à la D5.

**7** Tournez à droite et continuez jusqu'à rejoindre la D5 et la rue de l'ancienne église que vous prenez à gauche et continuez tout droit.

**8** Arrivé à l'intersection, prenez à droite puis continuez tout droit sur le chemin. Vous rejoignez ensuite la route et prenez à droite sur la rue de la mie voie (être vigilant à la circulation sur ce passage). A l'intersection, prenez le chemin des Ecoliers sur la gauche, vous rejoindrez la rue de l'église.

**Balises du circuit :**

-  Bonne direction
-  Tourner à gauche
-  Tourner à droite
-  Mauvaise direction



**Le drapeau sur la carte** indique le point de départ. Sur le terrain, à cet endroit, est implanté un totem où figurent toutes les informations relatives à chaque circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques. Pour parcourir ce circuit, suivez les indications du topoguide et les balises de jalonnement de couleur jaune.



Centre équestre



Curiosité



Édifice religieux visible



Château / Manoir visible



Restaurant



Aire de pique-nique



Passage dangereux

**RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS**

- ▶ Ne vous écartez pas des chemins.
- ▶ Respectez le code de la route.
- ▶ Tenez vos chiens en laisse.
- ▶ Ne jetez rien, emportez vos déchets.
- ▶ Respectez la nature, les cultures, les animaux.
- ▶ Respectez le travail des agriculteurs et des forestiers.
- ▶ En période de chasse, soyez vigilants.
- ▶ En forêt, n'allumez jamais de feu.
- ▶ Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT, ...).
- ▶ Ne pénétrez pas dans les propriétés privées.